

octobre 2001

***LES PRIVATISATIONS DES SERVICES PUBLICS
DANS LES PAYS DU SUD*****PATRICE ALLARD****Rédacteur en chef de la revue *Informations et Commentaires***

Parce qu'ils répondent à des besoins extrêmement divers les services publics ne sont pas organisés, chacun, selon le même schéma et leur privatisation reflète cette diversité *. Par exemple : la fourniture d'eau, d'électricité, de gaz, de moyens de transport livre à l'utilisateur un produit qui pourrait aussi bien être une marchandise issue du secteur privé. Entre le producteur et l'utilisateur aucun lien n'apparaît ; bien au contraire, l'importance des infrastructures et des réseaux renforce l'anonymat. Mais c'est justement le poids de cette infrastructure qui fait que la collectivité a été le seul acteur à même de prendre en charge la conception et la réalisation de celle-ci.

D'autres services d'intérêt général, par exemple, la santé ou l'éducation ne peuvent être traités comme les premiers. Ils répondent à des besoins de long terme, non immédiats. Pour cette raison, l'Etat doit déterminer une politique exprimant des normes collectives. Il lui revient aussi d'engager les moyens, même considérables, pour atteindre les objectifs définis à partir de ces normes. Une relation directe entre le bénéficiaire et l'enseignant ou le personnel de santé est déterminante. C'est ce lien interpersonnel qui interdit la transformation immédiate en marchandise de tels services.

On peut alors comprendre la logique de privatisation : les capitaux privés se sont intéressés, jusqu'à présent, aux secteurs où l'éloignement entre producteur et bénéficiaire rend plus facile la transformation en marchandise de ces services. Ce mouvement qu'on a pu observer au Nord s'est étendu au Sud. Les secteurs les plus investis seront tout naturellement les mêmes qu'au Nord : l'eau, l'énergie, les transports, les télécommunications.

L'épidémie de privatisations au Sud

Parti de la Grande Bretagne de Madame Thatcher, le processus de privatisation des services publics s'étend au Sud, souvent sous la pression des institutions financières internationales, déjà aux commandes dans ces pays.

Si l'origine idéologique est bien la pensée libérale, (moins d'Etat, le privé gère mieux que le public) il est sans doute exagéré d'y voir l'unique cause de cette épidémie. Pour qu'il y ait privatisations, il faut qu'existe un repreneur privé trouvant dans ces privatisations de nouvelles opportunités de profit. En cela, l'épidémie de privatisations s'inscrit parfaitement dans le cours de la "mondialisation". Les principaux bénéficiaires sont très rarement des entreprises des pays périphériques, ce sont surtout des firmes transnationales issues du Nord, concurrentes ou associées. Ces entreprises ont d'abord grossi sur les marchés nationaux de leur pays d'origine, avant que de poursuivre leur croissance en s'étendant vers d'autres pays, puis vers le Sud. Ainsi, en 2000, une entreprise française comme Suez-Lyonnaise est engagée dans la distribution de l'eau et de l'électricité à Casablanca (Maroc), la distribution de l'eau à Jakarta (Indonésie) et à Santiago (Chili), la distribution de l'eau et l'assainissement à La Paz (Bolivie).

Ces entreprises bénéficient ici de deux atouts importants : leur savoir-faire technique et la capacité à mobiliser des capitaux importants. En outre, la concurrence entre pays du Sud pour obtenir leur venue, les autorise à formuler d'autres exigences. Les investisseurs demandent souvent et obtiennent parfois des garanties publiques pour s'assurer contre les risques de changement politique, de modifications de contrat, de dépassement de coûts, de variation des taux de change ou d'intérêt, de faiblesse de la demande. Les Etats des pays-hôtes changent ainsi de rôle : ils n'assurent plus les services publics à leur population, mais garantissent un profit à l'investisseur étranger.

Les raisons du développement accéléré des privatisations

Le consentement des Etats du Sud à accepter cette vague de privatisations s'explique par leur situation économique : des pays financièrement étranglés sous trois aspects :

- le poids de la dette extérieure (libellée en devises) les soumet aux décisions des institutions financières internationales. L'équilibre budgétaire, l'orthodoxie monétaire, l'ouverture aux échanges extérieurs, la libération des prix à l'intérieur sont les conditions essentielles exigées par ces institutions pour accorder un traitement plus favorable de l'endettement de ces pays. La privatisation d'activités relevant du secteur public devient irrésistible face aux pressions. L'endettement rime avec la privatisation.

- La cession à un investisseur étranger d'un service public constitue aussi une recette en devises utilisable pour payer le service de la dette. Ce n'est là qu'un expédient, mais il est parfois commode de « vendre les bijoux de la couronne » pour éviter la banqueroute.

- Enfin, cet étranglement financier a aussi des conséquences sociales : la paupérisation d'une part importante de la population. et la montée de la pauvreté - reconnues officiellement par la Banque Mondiale - se manifestent d'abord dans l'insatisfaction de ses besoins essentiels. Or, la fourniture de services collectifs accessibles à tous pourrait être un moyen de limiter une véritable régression sociale. Comment accroître et améliorer les services publics dans ce contexte ? Faute d'une épargne nationale suffisante, les Etats du Sud ne peuvent financer l'effort d'investissement requis. Le recours à l'investissement étranger et privé devient la seule réponse à l'urgence sociale.

Des résultats problématiques

Le discours libéral justifie ces privatisations par le progrès apporté aux bénéficiaires. La réalité de tels progrès est souvent contestable. Ainsi, le processus de privatisation de l'agence de distribution d'eau à Manille, qui a commencé en 1995, aboutit à n'améliorer l'accès à l'eau que pour 7,1 % de la population jusque-là non desservie, mais ce, moyennant une multiplication par 10 du prix de l'eau.

On peut remarquer que les populations commencent à s'opposer à ces mouvements : en janvier 2000 en Bolivie, ou plus récemment, à l'initiative des organisations syndicales, en Afrique du Sud, des manifestations ont eu lieu. Comme l'écrit L. de Luca, à propos de la privatisation de l'eau, du gaz et de l'électricité : « les résultats démentent deux illusions largement répandues : l'une étant que les entreprises publiques ont de meilleurs résultats, ou de plus mauvais que les privées ; l'autre étant que la privatisation est une panacée, le remède à toutes les difficultés rencontrées par une entreprise publique, ou l'inverse. ».

Pour les salariés, au Sud comme au Nord et comme à l'Est, les privatisations s'inscrivent dans un mouvement plus large de déstructuration / restructuration du capital provoquant des vagues de licenciements. Le « dégraissage » des effectifs du secteur public et para-public fait d'ailleurs souvent partie des objectifs à atteindre par les politiques de privatisation. L'exemple

du Ghana est révélateur : 150 000 salariés des plus grandes entreprises publiques perdent leur emploi entre 1984 et 1991, à l'occasion des privatisations.

L'impact de ces licenciements sur les conditions de vie des populations dans les pays périphériques va bien au-delà de ce qu'on connaît en Europe ou aux Etats-Unis. Il faut, en effet, tenir compte du sous-emploi généralisé qu'ils connaissent et du fait qu'un emploi "public", même mal payé, constitue une source régulière de revenus pour une famille élargie.

Enfin, les privatisations ne pourront pas soulager les finances publiques, ni même réduire vraiment le poids de l'endettement. En effet, si la participation du secteur privé à la réalisation de missions de service public soulage les finances publiques des dépenses relatives à ces services, elle réduit aussi les recettes issues des contributions directes ou indirectes des citoyens utilisant ces services.

De plus, si nous comparons les apports de capitaux engendrés par de telles privatisations, estimés de manière cumulative à 125 milliards de dollars entre 1990 et 1996, au montant de la dette des pays du Sud, 2095 milliards de dollars en 1996, on peut douter de l'efficacité de ces mesures : 6 % de l'encours de la dette.

Mais il y a encore pire. En croyant échapper au piège de l'endettement par la vente du secteur public, on s'y enfonce encore plus car l'investissement direct à l'étranger est aussi la source de paiements extérieurs, plus contraignants peut-être que ceux qui résultent de l'emprunt auprès des banques ou des marchés financiers. Il faudra, en effet, verser encore des revenus à l'étranger : les profits réalisés à partir de ces investissements n'ont aucune chance de rester dans le pays, d'y être réinvestis ; la plus grande partie sera rapatriée. La balance des paiements aura ainsi à enregistrer des transferts de revenus bien semblables à ceux exigés par le service de la dette. Les chiffres montrent que les investissements directs à l'étranger ne sont pas un mode de financement gratuit. En 1997, si les intérêts liés à la dette coûtent 81 milliards de dollars aux pays du Sud, les rapatriements de dividendes, qui ont doublé depuis 1990, représentent 31 milliards de dollars.

•
• •

L'enjeu de la privatisation des services publics au Sud dépasse la satisfaction des besoins sociaux, fussent-ils essentiels. La présence de firmes transnationales accroît l'importance des phénomènes de domination. Le fournisseur étranger de services intervient ici avec ses propres normes et techniques et ses fournisseurs attirés. Cela rend encore plus problématique la naissance d'équipementiers locaux, et donc l'industrialisation. En ce sens, la libre circulation des capitaux sur toute la planète — la globalisation — ne modifie pas les rapports asymétriques établis entre Nord et Sud, mais les approfondit.

* Cet article est tiré de la présentation du dossier : *Les privatisations des services publics* paru dans la revue *Informations et Commentaires*, n° 115, avril-juin 2001, par P. Allard, G. de Bernis, R. Borrelly et A. Delforno.

Cette chronique est réalisée en partenariat rédactionnel avec la revue *Recherches internationales* à laquelle collaborent de nombreux universitaires ou chercheurs et qui a pour champ d'analyse les grandes questions qui bouleversent le monde aujourd'hui, les enjeux de la mondialisation, les luttes de solidarité qui se nouent et apparaissent de plus en plus indissociables de ce qui se passe dans chaque pays.

6, av. Mathurin Moreau; 75167 Paris Cedex 19

01 42 17 45 27 recherinter@internatif.Org

<http://www.recherches-internationales.fr/>

Abonnements 4 numéros par an : 55 Euros, Étranger 75 Euros